République Française

Délibération n° 2017/9
Indemnités de fonctions des titulaires de mandats locaux - Modification de la délibération n°3 du Conseil municipal du 12/10/2015

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 43

Date de la convocation : 03/10/17
Compte rendu affiché : 11/10/17

Transmis en préfecture : 12/10/17
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20171009-30575-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Hidaya SAID

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Paula ALCARAZ, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Damien MONCHAU, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s : Mme Maite LAM.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Thierry VIGNAUD à Mme Michèle PICARD, M. Saïd ALLEG à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Nadia CHIKH à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Loan NGUYEN à Mme Marie-Christine BURRICAND, Mme Régia ABABSA à M. Hamdiatou NDIAYE.

République Française

Rapport n° 9
Indemnités de fonctions des titulaires de mandats locaux - Modification de la délibération n°3 du Conseil municipal du 12/10/2015

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

En suivi de la circulaire préfectorale E-2017-12 du 22 mars 2017 adressée à l'ensemble des mairies du Rhône et relative aux montants bruts mensuels des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux applicables à partir du 1er février 2017, il convient de délibérer sur l'indemnité des élus.

En effet, les dernières dispositions statutaires ont l'incidence suivante :

- la revalorisation de l'indice brut terminal de la fonction publique en application du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation

Or, la délibération n°3 du Conseil municipal (CM) du 12 octobre 2015 déterminant le montant de l'indemnité de fonctions des élus vénissians expose que ces indemnités sont fixées par référence à l'indice brut terminal 1015, valeur applicable à cette période.

Cet indice terminal a été revalorisé pour être aujourd'hui à 1022 et a vocation à évoluer encore au 1er janvier 2018.

Il convient de noter que conformément au texte de l'article L.2123-20 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ces indemnités sont fixées par référence: « au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».

Vu l'article L.2123-20 du CGCT

Vu le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique et du décret n° 85-1148 du 24 octobre 1985 modifié relatif à la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des personnels des établissements publics d'hospitalisation

Vu la circulaire préfectorale E-2017-12 du 22 mars 2017

Vu la délibération n°3 du Conseil municipal du 12/10/2015

République Française

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 2 mai 2017 après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :
- Fixer les indemnités de fonctions des titulaires de mandats locaux par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique;
- Modifier en ce sens les termes de la délibération n° 3 du Conseil Municipal du 12 octobre 2015;
- Substituer le présent tableau en annexe de la délibération;
- Dire que les dépenses afférentes seront imputées sur le chapitre 6531.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN

INDEMNITES DES ELUS

NOM ET PRENOM	Fonction	Délégation	% de l'indice brut terminal de la fonction publique
PICARD Michèle	Maire		161,5
PEYTAVIN Yolande	1ère adjointe	Développement de la Ville, Relations internationales, Communication, Droit des femmes	66,95
MILLET Pierre-Alain	2ème adjoint	Logement, Développement durable, Energies	66,95
PRUDHOMME-LATOUR Saliha	3ème adjointe	Politiques sociales, Lutte contre la grande pauvreté, Personnes âgées	66,95
BOUMERTIT Idir	4ème adjoint	Grand projet de ville, Insertion, Formation	66,95
LOSCOS Andrée	5ème adjointe	Politique sportive	66,95
BEN MABROUK Djilannie	6ème adjoint	Emploi, Développement économique et commercial	66,95
CALLUT Véronique	7ème adjointe	Education, Enfance, Jeunesse	66,95
BRAIKI Bayrem	8ème adjoint	Finances, Culture, Développement numérique	66,95
FORESTIER Véronique	9ème adjointe	Patrimoine, Systèmes d'informations	66,95
PERRIER Sandrine	10ème adjointe	Déplacements urbains, Voirie, Propreté, Mobilier urbain	66,95
GICQUEL Danièle	11ème adjointe	Petite enfance, Santé publique	66,95
VIGNAUD Thierry	12ème adjoint	Etat-civil, Cimetières, Affaires générales, Elections, Recensement	66,95

TALBI Valérie	13ème adjointe	Protocole, Vie associative, Centres sociaux	66,95
GAUTIN Jean Maurice	14ème adjoint	Ressources humaines, Coordination des astreintes, Cadre de vie, Marchés forains	66,95
FADLY Abdelhak	15ème adjoint	Conseils de quartier	66,95
AHAMADA MADI Amina	16ème adjointe	Conseils de quartier	66,95
NDIAYE Hamdiatou	17ème adjoint	Conseils de quartier	66,95
Georges BOTTEX	Conseiller municipal	Fleurissement	6
ALCARAZ Paula	Conseillère municipale	Office Municipal des Retraité et suivi des résidences et structures de personnes âgées	6
ROUSTAN Gilles	Conseiller municipal	Président de conseil de quartier	6
MATEO Pierre	Conseiller municipal	Président de conseil de quartier	6
BURRICAND Marie-Christine	Conseillère municipale	Présidente de conseil de quartier	6
TRUSCELLO Serge	Conseiller municipal	Président de conseil de quartier	6
PIEDECAUSA Jean-Louis	Conseiller municipal	Président de conseil de quartier	6
KHAMLA Nacer	Conseiller municipal	Président de conseil de quartier	6
GUVERCIN Mustafa	Conseiller municipal	Eclairage public	6

PICOT Sandrine	Conseillère Municipale	Présidente de conseil de quartier	6
ALLEG Saïd	Conseiller municipal	Accessibilité	6
CHIKH Nadia	Conseillère municipale	Droit des femmes	6
BRIKH Sophia	Conseillère municipale	Présidente de conseil de quartier	6
OUASMI Souad	Conseillère municipale	Présidente de conseil de quartier	6
SCANDOLARA Aurélien	Conseiller municipal	Président de conseil de quartier	6